

LATTES, le 03 octobre 2019

PRINTEMPS DES COMEDIENS

Association

178 rue de la Carrierasse
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2018

SOMMAIRE :

- Rapport sur les comptes annuels 30/09/2018
- Comptes annuels comportant 13 pages
 - 4 pages pour le bilan et le résultat
 - 9 pages pour l'annexe
- Rapport spécial sur les conventions réglementées 30/09/2018

PRINTEMPS DES COMEDIENS

Association

178 rue de la Carrierasse
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

PRINTEMPS DES COMEDIENS

Association

178 rue de la Carrierasse
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux membres adhérents de l'association,

OPINION SUR LES COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PRINTEMPS DES COMÉDIENS relatifs à l'exercice clos le 30/09/18, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association PRINTEMPS DES COMÉDIENS à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables :

L'annexe expose dans son introduction les règles et méthodes comptables appliquées et l'absence de changement de méthode.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère adéquat des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes notamment assurés du soutien financier renouvelé de la Métropole pour l'exercice en cours.

- Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association décrites dans l'annexe, concernant notamment les différentes rubriques incluses dans le poste « autres provisions pour risques et charges » sur la base des informations disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

S'agissant des subventions, nous nous sommes assurés de leur correcte affectation et césure, étant toutefois précisé que la valorisation des contributions volontaires reprend purement et simplement celle effectuée par les services du Conseil Départemental de l'Hérault.

- Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association PRINTEMPS DES COMEDIENS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

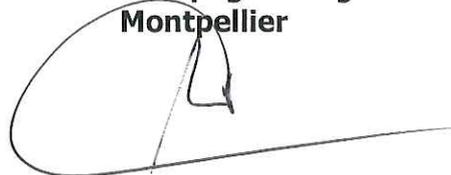
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LATTES, le 03 octobre 2019

**Pour la SARL GMCO AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Montpellier**



**Stéphane NAVARRO
Commissaire aux comptes**

ASSOCIATION LE PRINTEMPS DES COMEDIENS
BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/10/2019

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)
--------------	--	--

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	39 042	27 232	11 810	1,76	2 426	0,66
Autres immobilisations incorporelles	1 430		1 430	0,21	1 430	0,39
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	78 550	72 018	6 532	0,97	8 678	2,34
Autres immobilisations corporelles	129 948	119 065	10 883	1,62	9 979	2,70
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	23 566		23 566	3,50	34 837	9,41
Prêts	1 800		1 800	0,27	1 200	0,32
Autres immobilisations financières	30		30	0,00	30	0,01
TOTAL (I)	274 365	218 315	56 050	8,34	58 579	15,83
STOCKS ET EN COURS:						
Créances usagers et comptes rattachés	237 416		237 416	35,31	77 983	21,07
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	594		594	0,09	1 529	0,41
. Personnel	1 937		1 937	0,29	1 945	0,53
. Organismes sociaux	33 904		33 904	5,04		
. Etat, impôts sur les bénéfiques					2 004	0,54
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	121 725		121 725	18,10	52 413	14,16
. Autres	44 787		44 787	6,66	41 342	11,17
Disponibilités	90 105		90 105	13,40	101 313	27,37
Charges constatées d'avance	85 910		85 910	12,78	33 002	8,92
TOTAL (II)	616 378		616 378	91,66	311 532	84,17
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	890 743	218 315	672 428	100,00	370 111	100,00

GMCO AUDIT
 SARL au capital de 1.000 €
 Domaine de Couran
 34970 LATTES
 Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
 RCS Montpellier 489 898 544
 Société de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

ASSOCIATION LE PRINTEMPS DES COMEDIENS
BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/10/2019

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 200	3,00	20 200	5,46
Report à nouveau	-984	-0,14	40 232	10,87
Résultat de l'exercice	-69 272	-10,29	-41 217	-11,13
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 783	0,27	3 630	0,98
TOTAL (I)	-48 274	-7,17	22 845	6,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 637	11,69	61 499	16,62
TOTAL (II)	78 637	11,69	61 499	16,62
FONDS DEDIÉS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	328 533	48,86	197 200	53,28
Autres	313 531	46,63	88 566	23,93
TOTAL (IV)	642 064	95,48	285 766	77,21
TOTAL PASSIF	672 428	100,00	370 111	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

ASSOCIATION LE PRINTEMPS DES COMEDIENS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Prestations de services	657 086		657 086	100,00	669 092	100,00	-12 006	-1,78	
Montants nets produits d'expl.	657 086		657 086	100,00	669 092	100,00	-12 006	-1,78	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			1 589 189	241,85	1 344 760	200,98	244 429	18,18	
Autres produits			70 722	10,76	45 661	6,82	25 061	54,88	
Reprise sur provisions, dépréciations					42 631	6,37	-42 631	-100,00	
Transfert de charges			1 300	0,20			1 300	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 661 211	252,81	1 433 051	214,18	228 160	15,92	
Total des produits d'exploitation (I)			2 318 297	352,81	2 102 144	314,18	216 153	10,28	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)					475	0,07	-475	-100,00	
PRODUITS FINANCIERS:									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			68	0,01	87	0,01	-19	-21,83	
Autres intérêts et produits assimilés			258	0,04	202	0,03	56	27,72	
Total des produits financiers (III)			327	0,05	289	0,04	38	13,15	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			40 602	6,18	595	0,09	40 007	N/S	
Sur opérations en capital			1 847	0,28	2 220	0,33	-373	-16,79	
Total des produits exceptionnels (IV)			42 449	6,46	2 815	0,42	39 634	N/S	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 361 073	359,32	2 105 723	314,71	255 350	12,13	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-69 272	-10,53	-41 217	-6,15	-28 055	-68,06	
TOTAL GENERAL			2 430 345	369,87	2 146 939	320,87	283 406	13,20	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Autres achats non stockés		GMCO AUDIT							
Services extérieurs		SARL au capital de 1.000 €	1 126 785	171,48	1 118 583	167,18	8 202	0,73	
Autres services extérieurs		Domaine de Couran	102 372	15,58	79 618	11,90	22 754	28,58	
Impôts, taxes et versements assimilés		34970 LATTES	160 525	24,43	161 926	24,20	-1 401	-0,86	
Salaires et traitements		Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83	13 852	2,11	12 154	1,82	1 698	13,97	
Charges sociales		gmco.audit@gmco.fr	616 419	93,81	495 782	74,10	120 637	24,33	
Autres charges de personnel		RCS Montpellier 489 898 544	253 093	38,52	215 165	32,16	37 928	17,63	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		Société de Commissaires aux Comptes	2 125	0,32	-2 166	-0,31	4 291	198,11	
Sur immobilisations : dotation aux amortissements		Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier	10 959	1,67	9 879	1,48	1 080	10,93	
Pour risques et charges : dotation aux provisions			10 011	1,52			10 011	N/S	
Autres charges			124 490	18,95	51 194	7,65	73 296	143,17	
Total des charges d'exploitation (I)			2 420 629	368,39	2 142 135	320,16	278 494		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
CHARGES FINANCIERES:									
Intérêts et charges assimilées			627	0,10	617	0,09	10	1,62	
Total des charges financières (III)			627	0,10	617	0,09	10	1,62	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									

ASSOCIATION LE PRINTEMPS DES COMEDIENS
COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Présenté en Euros

Edité le 16/10/2019

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Sur opérations de gestion	1 962	0,30	4 088	0,61	-2 126	-52,00
Sur opérations en capital			98	0,01	-98	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	7 127	1,08			7 127	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	9 089	1,38	4 187	0,63	4 902	117,08
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 430 345	369,87	2 146 939	320,87	283 406	13,20
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	2 430 345	369,87	2 146 939	320,87	283 406	13,20

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature	72 720		201 791			
Dons en nature						
TOTAL	72 720		201 791			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	72 720		156 791			
Prestations			45 000			
Personnel bénévole						
TOTAL	72 720		201 791			

GMCO AUDIT
 SARL au capital de 1.000 €
 Domaine de Couran
 34970 LATTES
 Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
 RCS Montpellier 489 898 544
 Société de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes légales

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 672 428,16 E.

Le résultat net comptable est une perte de 69 271,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel,

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 22 610 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement

Rémunération des dirigeants

Concernant, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et (ou) salariés de l'association, elle s'élève à 182 159 Euros, avantages en nature compris (Loi du 23 mai 2006 – réponse ministérielle du 16/1/2007 – avis CNCC sur BT 146 de juin 2007)

Autres informations complémentaires

La provision pour risque d'un montant de 23 410 euros concerne le risque d'ancienneté du personnel transféré du CGH en date du 1/10/1998 et l'éventuelle indemnité qui serait due par l'association en cas de rupture du contrat de travail.

Le montant comptabilisé au passif du bilan dans la rubrique provisions pour risques et charges concernant les indemnités de retraite s'élève à 45 216 euros. Cette provision est calculée selon des hypothèses intégrant le turn over, le taux de mortalité et le taux d'actualisation.

L'association bénéficie d'une autorisation de découvert bancaire de 228 674 euros garantie par le conseil départemental.

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 274 365 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	29 871	10 600		40 471
Immobilisations corporelles	216 281	8 500	16 284	208 498
Immobilisations financières	36 067	4 900	15 571	25 396
TOTAL	282 219	24 000	31 855	274 365

Amortissements et provisions d'actif = 218 315 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	26 016	1 216		27 232
Immobilisations corporelles	197 624	9 743	16 284	191 083
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	223 640	10 959	16 284	218 315

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	39 042	27 232	11 810	de 1 à 5 ans
Autres immos.incorpo	1 430	0	1 430	Non amortiss.
Matériel et outillage	78 550	72 018	6 532	de 3 à 10 ans
Inst.agenc.divers	41 195	39 893	1 302	de 3 à 10 ans
Matériel de transpor	596	596	0	de 4 à 5 ans
Mat.bureau & informat	54 508	46 467	8 041	de 2 à 10 ans
Mobilier	33 648	32 108	1 539	de 3 à 10 ans
TOTAL	248 969	218 315	30 654	

Etat des créances = 528 104 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 830		1 830
Actif circulant & charges d'avance	526 274	526 274	
TOTAL	528 104	526 274	1 830

Créances représentées par des effets de commerce = 179 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	179
Autres créances	
TOTAL	179

Produits à recevoir par postes du bilan = 100 400 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	65 700
Autres créances	34 485
Disponibilités	214
TOTAL	100 400

Charges constatées d'avance = 85 910 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 68 626 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	61 499	17 138			78 637
TOTAL	61 499	17 138			78 637

Etat des dettes = 642 064 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	328 533	328 533		
Dettes fiscales & sociales	83 531	83 531		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	230 000	230 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	642 064	642 064		

Charges à payer par postes du bilan = 161 485 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	131 273
Dettes fiscales & sociales	30 212
Autres dettes	
TOTAL	161 485

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 657 086 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	643 395	97,92 %
Produits des activités annexes	13 691	2,08 %
TOTAL	657 086	100.00 %

AUTRES INFORMATIONS**Annexes (suite)****VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

	DEBUT EXERCICE	MOUVEMENTS	FIN D'EXERCICE
SUBV INVESTISSEMENT	31 727		31 727
RAN CREDITEUR RAN DEBITEUR RESULTAT N-1	40 232.29	40 232.29 - 984.29	0 -984.29

SUBVENTIONS INVESTISSEMENT

MONTANT RECU DURANT EXERCICE	0.00
MONTANT REPRIS DURANT EXERCICE	1 847.04

SUIVI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE*Réalisées directement par le Conseil Départemental de l'HERAULT*

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	30/09/2018	30/09/2017
BIENS ET SERVICES	72 720	156791
PRESTATIONS		45 000
TOTAL	72 720	201 791

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 100 400 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fae(418100)	65 700
TOTAL	65 700

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produit a recevoir urssaf(438700)	33 904
Assurance a recevoir(468700)	581
TOTAL	34 485

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a percevoir(518700)	214
TOTAL	214

Charges constatées d'avance = 85 910 E

Charges constatées d'avance	Montant
Cca missions (486000)	50 905
Cca frais generaux(486001)	7 105
Cca achat spectacle(486002)	27 900
TOTAL	85 910

Charges à payer = 161 485 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs far(408100)	131 273
TOTAL	131 273

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	20 836
Charges sociales sur cp(438800)	9 376
TOTAL	30 212

GMCO AUDIT
 SARL au capital de 1.000 €
 Domaine de Couran
 34970 LATTES
 Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
 RCS Montpellier 489 898 544
 Société de Commissaires aux Comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Cabinet CBM & Associés, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par ASSOCIATION LE PRINTEMPS DES COMEDIENS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	672 428
Chiffre d'affaires hors taxes	657 086
Résultat net de l'exercice (perte)	-69 272

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Cabinet CBM & Associés
Fait à MONTPELLIER le 20/01/2019

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

Annexes (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2018	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	657 086	669 092	505 137	397 314	71 349
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	22 507	-73 969	-32 516	53 987	120 533
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-48 303	-73 969	-32 516	53 987	120 533
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-69 272	-41 217	-41 838	28 284	81 381
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	616 419	495 782	500 389	447 226	404 782
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	255 218	212 999	224 085	200 799	175 833

Observations complémentaires

GMCO AUDIT
SARL au capital de 1.000 €
Domaine de Couran
34970 LATTES
Tél. 04 67 99 82 82 - Fax 04 67 99 82 83
gmco.audit@gmco.fr
RCS Montpellier 489 898 544
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier

PRINTEMPS DES COMEDIENS

Association

178 rue de la Carrierasse
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

PRINTEMPS DES COMEDIENS

Association

178 rue de la Carrierasse
34097 MONTPELLIER CEDEX 5

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux membres adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1. CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 34 :

- **Mandataires sociaux concernés :** Renaud CALVAT – Conseiller Départemental
Catherine REBOUL – Conseillère Départemental
Michael DELAFOSSE – Conseiller Départemental
- **Modalités :**
 - Prestations complémentaires consenties à titre gratuit :
60 600 € - prêt de matériel scénique de l'ARTDA
 - Subvention allouée par la Métropole via le conseil départemental 34 :
1 212 911 €

Total des produits : 1 273 511 € HT (dont 60 600 € de prestations complémentaires à titre gratuit)

- Charges comptabilisées : 32 812 € de moyens humains mis à disposition (convention générale du 01/01/2018)

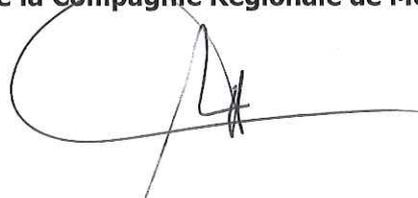
Total des charges : 32 812 € HT

2. PRESTATION COMMUNICATION :

- **Mandataire social concerné :** Jacky VILACEQUE
- **Nature & objet :** Rédaction du Programme et dossier de Presse du Festival 2018
- **Modalités :** Facture Honoraires du 07/04/18 : 1 500,00 €
Facture Honoraires du 05/07/18 : 1 500,00 €
Facture déplacement du 05/07/18 : 455,17 €
(charge)

Fait à LATTES, le 03 octobre 2019

**Pour la SARL GMCO AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier**



**Stéphane NAVARRO
Commissaire aux comptes**